

Bulletin Municipal

Mars 2021

LA GRESETTE



HORAIRES DU SECRETARIAT DE MAIRIE :

Le secrétariat est ouvert au public aux jours et horaires suivants :

Mardi et Jeudi de 9h à 12h fermé au public

et de 14h à 17h ouvert au public sur rendez-vous.

Le village

31480 LE GRES

Site internet : mairie.le-gres@wanadoo.fr / Tél : 05.61.85.60.11.

Le mot du Maire

Chères grésiennes et chers grésiens,

Dans la période particulièrement compliquée que nous vivons actuellement sur le plan sanitaire, les rencontres et les animations n'ont pas pu avoir lieu. Malgré ce contexte difficile, nous avons pu distribuer à Noël les cadeaux pour nos enfants et nos aînés.



Pour cette première année de mandat de la nouvelle équipe municipale, nous avons souhaité favoriser et diriger nos efforts en faveur de la communication par la mise en place régulière des actualités de la commune via l'application Panneau Pocket et la mise à jour du site internet de la commune.

Nous avons également lancé quelques travaux de rénovation de toiture sur notre église ainsi que l'étude de la remise aux normes de la salle des fêtes en matière de prévention Incendie afin de permettre dès que la conjoncture nous le permettra la réouvrir au public . D'autres projets seront lancés cette année et nous vous en informerons régulièrement.

Fort de la confiance que vous nous avez accordé ,nous veillerons à rester au service de la population dans le respect de tous et du budget de notre commune .

Je tiens à remercier les adjoints et les conseillers pour leur implication dans les dossiers qu'ils défendent pour améliorer la qualité de vie de tous les habitants.

Je remercie également Marie-Lys notre secrétaire de mairie pour son travail rigoureux, efficace et son investissement ainsi que notre employé communal, Eddie véritable trait d'union de la commune .

Bien qu'il soit un peu tard pour formuler des vœux, souhaitons que 2021, soit une meilleure année, pour pouvoir nous retrouver tous ensemble en bonne santé afin de partager de grands moments conviviaux.

BONNE ET HEUREUSE ANNEE 2021.

Le Maire, Robert Barbreau

PORTAGE DE REPAS A DOMICILE

Continuer à manger des repas complets et équilibrés sans avoir à faire les courses ou la cuisine, c'est possible grâce au service de portage de repas à domicile. Une aide précieuse pour les + de 60 ans, mais aussi pour les - de 60 ans qui présentent un souci de santé ou un handicap physique, sensoriel ou intellectuel entraînant des difficultés dans leur vie quotidienne.

Ce service est proposé par la mairie de Le Grès qui s'inscrit dans une démarche favorisant le maintien à domicile des seniors tout en préservant le lien social indispensable pour « bien vieillir » à Le Grès. La demande d'inscription s'effectue à la mairie de Le Grès.

Contactez-nous :

Le Village

31480 LE GRES

Tél : 05.61.85.60.11.

mairie.le-gres@wanadoo.fr



DECHETTERIE

Adresse: Route de Puységur 31480 Cadours. Téléphone:05 34 52 92 15

Vendredi au Samedi : 9h30-12h et 13h30-18h

Dimanche : 14h-16h30

Fermé le : LUNDI, MARDI, MERCREDI, JEUDI, DIMANCHE matin et JOURS FERIES

LISTE ELECTORALE

L'inscription sur les listes électorales est obligatoire pour participer à un vote. Vous pouvez dès maintenant vous inscrire sur la liste électorale en prévision du prochain scrutin.

Les prochaines élections régionales et cantonales se dérouleront le **13 et 20 juin 2021** .

L'inscription se fait soit en mairie soit sur le site www.services-publics.fr





CENTRE DE DEPISTAGE COVID

Centre test PCR covid

Dépistage COVID - DRIVE -Salle des Fêtes

Rue Chaupy

Dépistage COVID—BIOFUSION

2 avenue du Président Kennedy
31330 Grenade

Un seul numéro : 05.61.82.62.33.

Ouverture Centre de vaccination COVID19

Ouverture du centre de vaccination COVID19 à Cadours à compter du

Lundi 1er février 2021

au Foyer Communal,
6 rue des Anciens Combattants.

Prise de rendez-vous en ligne sur le site

<https://www.keldoc.com/>

VOITURE VENTOUSE

Un véhicule ventouse est un véhicule identifiable qui stationne sur le domaine public ou privé, à la même place depuis plus de 7 jours. Celui-ci peut être -ou ne pas être- en stationnement dangereux ou gênant et à l'état -ou non- d'épave.

Le stationnement abusif concernant les véhicules est passible d'une amende de 35 euros.



Les projets de la commune de Le Grès en 2021 :

PROJETS 2021

- Construction de l'atelier municipal avec des sanitaires ;
- Réouverture de la salle des fêtes après sa mise aux normes et de la fin des mesures de restriction dues à la pandémie.

- Etude d'une aire de covoiturage en partenariat avec le Conseil Départemental ;

- Renforcement du réseau électrique et éclairage du city park ;



- Travaux de mise en conformité électrique de l'église et réfection d'une partie des toitures et du plancher ;

Trop de déchets dans la station d'épuration

De nombreux déchets rejetés par les habitants fragilisent ce dispositif de filtrage naturel. Nous vous rappelons qu'il est interdit de rejeter certains produits ménagers dans les WC. En effet, ces éléments nuisent au bon fonctionnement de la station. Il a été observé la présence de lingettes, gants, serviettes hygiéniques, masques, ...éléments solides causant une défaillance sur les pompes et le filtrage dans le réseau collectif.

Ne pas jeter :

- graisses, huiles de cuisine ou professionnelle, de vidange
- protections féminines

TROMBINOSCOPE DES ELUS



Robert BARBREAU
Maire



Michel ESCAFFRE
1er Adjoint



Viviane BERNES
2ème Adjointe



Carole BAGUES
Conseillère municipale



Pascal BOURET
Conseiller municipal



Marie-José CAREL
Conseillère municipale



Jean-Louis COEUGNET
Conseiller municipal



Claire De REGNAUD
DE LA SOUDIERE
Conseillère municipale



Sébastien HENRY
Conseiller municipal



Isabelle SELLIER
Conseillère municipale



Vincent TESNIERE
Conseiller municipal

Qu'est-ce que la fibre ?

La fibre optique est la technologie la plus récente en matière d'accès à Internet. En pratique, elle permet le transfert des données à grande vitesse via la lumière. Cette dernière transite par un câble contenant des fils de verre ou de plastique aussi fins que des cheveux. Le déploiement de la fibre nécessite la création d'un nouveau réseau totalement indépendant, que cela soit du réseau téléphonique ou du câble. Sur ce réseau, les données peuvent être transmises rapidement sur des centaines voire des milliers de kilomètres.

Le déploiement de la fibre qui rendra progressivement le haut débit accessible à tous sur votre commune. L'ensemble des foyers devraient être raccordés à la fibre 1er semestre 2022.

FIBRE

INCIVILITES

Halte aux actes d'incivilité dans la commune.

Le mot « civisme » désigne le respect du citoyen envers les conventions et les règles de la collectivité dans laquelle il vit.

Certaines personnes ne respectent aucune règle, les actes d'incivisme se multiplient qui entraînent des coûts :

- dépôt sauvage de déchets verts
- city park : dégradation du baby foot et jeux sur ressort
- arrachement des poteaux de signalisation

La municipalité appelle à la responsabilité de tous pour que cessent les incivilités. Aujourd'hui, les usagers sont invités à être plus respectueux des règles.

La commune va procéder à la dénomination de certaines voies et la numérotation des habitations afin de faciliter les recherches sur internet, les livraisons, le service postal et de répondre à un besoin de sécurité lors des interventions des services de secours (SAMU, Pompiers...) et des intervenants techniques (services des eaux, électricité...). La mise en place est en cours de réalisation, 218 foyers seront concernés. La municipalité vous informera

ADRESSAGE

SECURITE ROUTIERE

Certains habitants ont exprimé leur mécontentement face à la vitesse de certains véhicules. La municipalité souhaite sensibiliser les usagers en faisant prendre conscience de l'enjeu des dangers possibles. Face à ce problème, le maire espère l'adoption d'un comportement citoyen en respectant les limitations de vitesse.